

# DES EFFORTS POUR PASSER LA CRISE, LES SALARIES LE FONT !!! ET VOUS ??

Issoire, le 12 Novembre 2020

**FO** constate que la crise demande des efforts, surtout du côté des opérateurs... le sujet aujourd'hui touche particulièrement les 21 postes. Les salariés sont obligés de s'adapter et subissent le chômage partiel, ainsi que les fermetures imposées par la baisse de tonnage, dus aux choix stratégiques de l'entreprise et la situation économique qui en découle.

Les salariés en 21 postes ont un accord d'entreprise qui inclut 6 remotes à faire dans l'année et 4 jours fériés pour acquérir 5 CP+.

2020 est une année inhabituelle, beaucoup de remotes n'ont pu être effectuées, par manque de besoin de production, et le recours au chômage partiel. Pour ces mêmes raisons, le nombre de jours fériés à accomplir pour obtenir les CP+, n'ont pu être atteint.

Aujourd'hui les opérateurs doivent poser des congés sur leurs remotes alors que leurs compteurs de CP sont à poil... plus ou peu de congés en fin d'année 2020 et début 2021. Et cerise sur le gâteau, ceux qui n'auront pas fait les jours fériés n'auront pas de CP+.

**FO** alerte la direction. Les hommes et les femmes qui s'investissent pour l'entreprise donnent déjà beaucoup personnellement, et subissent les effets néfastes de cette crise inédite.

**FO** demande une réactivité sur ces sujets, et propose que l'on ne touche pas au CP des salariés pour combler les remotes qui n'ont pu être faite, et qu'il soit décidé une année blanche et la suspension du recours aux remotes en 2020 et également en 2021 si la situation reste identique.

Dans le contexte actuel, les salariés fournissent des efforts, que ce soit en terme financier ou d'adaptation... la direction doit elle aussi accorder des contreparties. Il est intolérable que par des logiques financières et de gains, ce soit toujours les mêmes qui subissent. Les salariés n'ont pas à se payer eux-mêmes tous les effets de la crise, des solutions existent, notamment en imputant du chômage partiel sur les remotes.

Pour **FO**, le droit aux congés est un acquis, et il est inacceptable que les salariés ne puissent pas bénéficier de leurs congés à leurs convenances.

**Pour FO, le travail à la carte n'est pas une option, même si le contexte actuel est compliqué. FO ne laissera pas la direction piller les droits des salariés, notamment leurs congés.**

**La direction doit s'adapter à la situation équitablement, pour que tout le monde s'y retrouve.**

**FO demande l'ouverture rapide d'une discussion sur le sujet.**